

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00342

SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION - VOLET « ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION » DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 - UNIVERSITE JEAN MONNET DE SAINT-ETIENNE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 57

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

RECU EN PREFECTURE

Le 24 septembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210916-02021092420

DATE D'APPARICAGE: 24 septembre 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Jean-Claude FLCHAT, M. Jérôme GABIAUD, M. Georges HALLARY,
M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021

SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION - VOLET « ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION » DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 - UNIVERSITE JEAN MONNET DE SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne Métropole a souhaité impulser, avec le soutien d'autres collectivités, en appui des établissements d'enseignement supérieur de son territoire, l'émergence et l'affirmation d'infrastructures de formation, de recherche et de transfert technologique attractives, pour accompagner son développement. A ce titre, à l'image de nombreux campus d'innovation dans le monde, les campus de notre métropole doivent être de réels lieux de vie et d'interactions entre étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises et citoyens.

L'Université Jean Monnet est le principal bénéficiaire des projets soutenus dans le cadre du CPER avec :

- 2 projets d'infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche (ici concernés) :
 - la construction du Centre des Savoirs pour l'Innovation (Tranche 2) y compris la Fabrique de l'Innovation D-FACTORY,
 - le réaménagement du Campus Tréfilerie.
- 2 projets scientifiques avec des retombées économiques (soldés) :
 - Manutech Europe,
 - VITALES.

Le Centre des Savoirs pour l'Innovation tranche 2

Le Centre des Savoirs pour l'Innovation tranche 2, inscrit au CPER 2015-2020, permettra de finaliser le transfert des filières « sciences et technologies » sur le site Manufacture en accueillant les départements de chimie, de mathématiques et de géologie. Il se décompose en deux sous- projets :

- La rénovation du dernier tiers du bâtiment des Forges : l'étude de faisabilité étant une tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre du CSI 1, la réalisation pourrait intervenir dans des délais comparables à celle de ce dernier,
- La réalisation d'un bâtiment neuf sur un tènement disponible rue Dr Rémy Annino qui accueillera les unités de recherche des différents départements présents dans le bâtiment des forges (en particulier, la chimie dont les besoins en locaux et équipements sont spécifiques).

La Fabrique de l'Innovation (D-Factory)

La Fabrique de l'Innovation (D-Factory), portée par l'Université de Lyon et également soutenue au titre du CPER 2015-2020, vise à mobiliser, à l'échelle du site Lyon/Saint-Étienne le potentiel des étudiants, l'excellence scientifique et les moyens de l'Université pour

développer une offre de services adaptée aux porteurs de projets d'innovation et d'entrepreneuriat, issus des milieux économiques et académiques. La Fabrique de l'Innovation s'adressera aux étudiants, aux enseignants-chercheurs, aux entreprises et, plus largement, à la société civile, en proposant :

- De nouveaux centres de co-working et de résidence permettant la maturation et l'incubation de projets avec un niveau d'animation, de conseil et d'accompagnement adapté,
- De nouveaux espaces de créativité pour l'apprentissage et la pratique de nouvelles façons d'apprendre et de travailler,
- Une offre d'accès aux plateformes scientifiques et techniques de l'Université pour permettre aux porteurs de projets innovants de fabriquer, tester et expérimenter leurs propositions,
- Une animation spécifique de l'Université autour des thématiques « innovation, entrepreneuriat, créativité et design ».

Le campus Tréfilerie

Construit par ajouts successifs et sans cohérence d'ensemble, le campus Tréfilerie présente un manque de rationalité fonctionnelle, un bâti de qualité moyenne et une mauvaise lisibilité due à son éclatement sur différents sites et à la confusion des limites entre espace public et espace universitaire. Enfin, les qualités architecturales moyennes et l'obsolescence de certains espaces extérieurs ne permettent pas au principal campus de la ville de bénéficier d'une image valorisante.

Porteur d'enjeux forts en termes de développement de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante, d'attractivité de la métropole, du centre-ville et des quartiers concernés, le projet de réaménagement du Campus Tréfilerie, soutenu au titre du CPER 2015-2020, a pour ambition de faire de Tréfilerie un campus conforme aux standards internationaux. Il se décline à travers :

- la réorganisation fonctionnelle ;
- la réhabilitation énergétique des bâtiments ;
- la valorisation du campus dans l'espace urbain, le développement de la vie de campus.

Par délibération en date du 10 décembre 2015, le Conseil de Communauté de Saint-Etienne Métropole a attribué à la COMUE « Université de Lyon » une subvention de 100 000 € au titre des études de pré-programmation du réaménagement du Campus Tréfilerie.

Par délibération du Bureau en date du 06 juillet 2017, Saint-Etienne Métropole a acté les subventions suivantes à l'Université Jean Monnet :

- une subvention de 2 500 000 € pour la construction du Centre des Savoirs pour l'Innovation (Tranche 2) y compris la Fabrique de l'Innovation D-FACTORY ;
- une subvention de 6 900 000 € pour le réaménagement du Campus Tréfilerie.

La crise sanitaire ayant impacté le calendrier opérationnel de ces deux projets, il est donc proposé un avenant à la convention de financement portant notamment sur les échéances de caducité des versements de fonds réactualisées, et par voie de conséquence, sur la prolongation de ladite convention.

Le nouveau calendrier proposé par l'Université Jean Monnet est le suivant :

	Versements antérieurs	2020	2022	2023	2025	Total par opérations
CSI 2+2.2 (projet global Forges + D FACTORY)		1 100 000 € sur présentation de l'ordre de service du démarrage des travaux	1 100 000 € sur présentation d'un certificat du maître d'ouvrage mentionnant au moins 50 % d'avancement des travaux	300 000 € sur présentation d'un certificat d'achèvement des travaux et d'un état récapitulatif des dépenses visé par l'Agent Comptable		2 500 000 €
Tréfilerie	2 000 000 € + 100 000 € à l'UDL (études)		650 000 € sur présentation d'un certificat du maître d'ouvrage mentionnant au moins 30 % d'avancement des travaux	1 925 000 € sur présentation d'un certificat du maître d'ouvrage mentionnant au moins 70 % d'avancement des travaux	2 325 000 € sur présentation d'un certificat d'achèvement des travaux et d'un état récapitulatif des dépenses visé par l'Agent Comptable	6 900 000 € (hors études)
Total par année	2 100 000 €	1 100 000 €	1 750 000 €	2 225 000 €	2 325 000 €	

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le projet d'avenant à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Université Jean Monnet au titre des projets susmentionnés ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Université Jean Monnet au titre des projets susmentionnés et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal INUM/204112/CPER2.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU